

Délibération du Comité

Assemblée générale du 25 mars 2022

Membres	En exercice	142	Vote	Pour	82
	Présents	72		Contre	0
	Pouvoirs	11		Abstention	0
	Votants	82		Total	82

(M. Jacques Jacquenet s'étant retiré)

Objet : Compte administratif 2021 Budget IRVE - Approbation

Sous la présidence de Pascal Grappin, rapporteur, les comptes administratifs et les résultats de l'exercice budgétaire 2021 du Budget IRVE sont présentés aux membres du Comité.

Compte administratif – Budget IRVE

Résultat de l'exercice 2021

	Dépenses	Recettes	dont Solde N-1	Résultat 2021
Fonctionnement	99 111.61	131 419.08	Budget ouvert le 01/01/2021	32 307.47
Investissement	0	0		0
total du CA	22 547 101.29	25 825 444.64		32 307.47
RAR				
TOTAL	99 111.61	131 419.08		32 307.47

Le résultat de clôture intégrant les restes à réaliser est donc le suivant : 32 307.47 €.

Après en avoir délibéré, Monsieur Jacques Jacquenet, Président, ne prenant pas part au vote,

Le Comité :

- Prend acte de la présentation faite du compte administratif 2021 pour le Budget IRVE ;
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2021 qui se résume comme ci-dessus et en arrête les résultats définitifs ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;
- Prend acte qu'aucune acquisition ou cession immobilière n'a été réalisée au cours de l'exercice 2021.

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

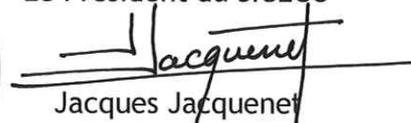
Affiché le 12/04/2022

ID : 021-200049922-20220325-034_22_DEL-DE




Dijon, le 30 mars 2022

Le Président du SICECO


Jacques Jacquenet

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

en application du Code Général des Collectivités Territoriales
après dépôt en Préfecture et publication ou notification